

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 14 (1941)

Heft: 12

Artikel: Le Pavillon Galland : quelques remarques de l'ingénieur

Autor: Perrin, L.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-121533>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

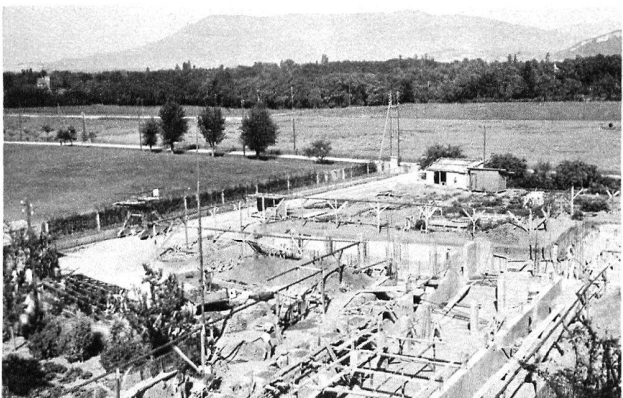
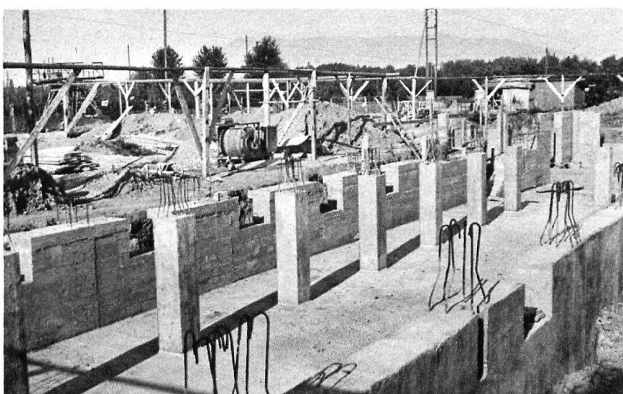
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Vues du chantier lors de la mobilisation de 1939.

Quelques remarques de l'ingénieur

Le Pavillon Galland, édifié en béton armé, se compose de la construction classique très simple : planchers en béton armé formés de dalles nervées et dalles pleines, reposant sur des sommiers longitudinaux et appuis intérieurs sur des parois latérales ou sur des piliers extérieurs.

Le sol de fondation a été examiné attentivement au moyen de sondages exécutés avant la construction. Ces sondages ont démontré que le terrain, composé alternativement de gravier et de marne, devait être calculé pour une pression, sur le sol de fondation, ne dépassant pas $1,5 \text{ kg./cm}^2$. Les fondations ont été exécutées en béton armé, semelles et chaînages de raidissement sur les murs et appuis.

Quelques précautions ont été prises concernant l'isolation. Toutes les dalles du rez-de-chaussée ont été exécutées en corps creux augmentant ainsi la valeur calorifique du plancher. Tous les planchers sur lesquels se trouvent des locaux, ont été calculés pour une surcharge de 200 kg./m^2 , tandis que les couloirs, les grandes salles du rez-de-chaussée et les paliers ont été calculés pour une surcharge de 300 kg./m^2 . Les escaliers sont constitués par une paillasse en béton armé, augmentant la liaison et la rigidité de la construction.

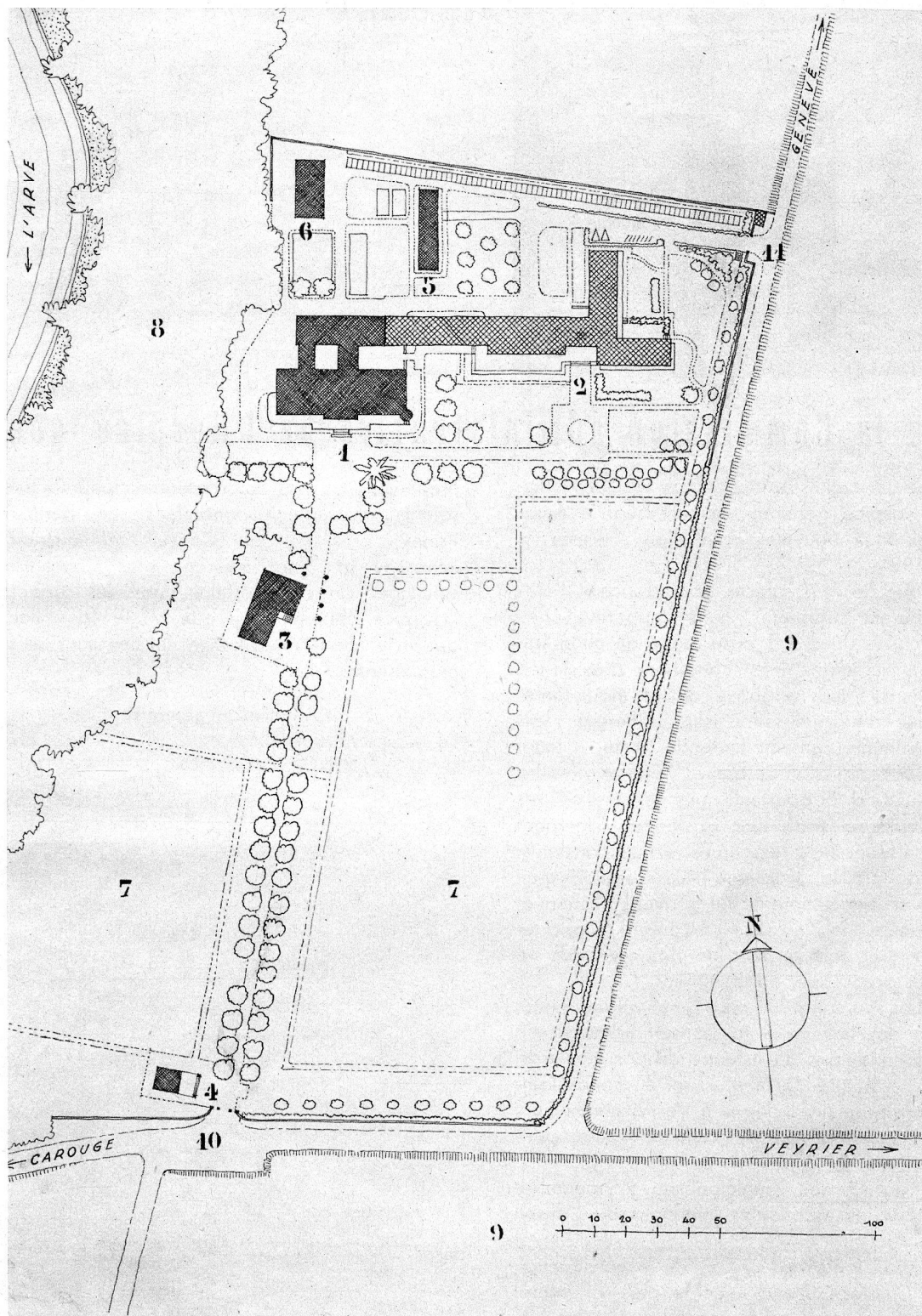
Un point délicat s'est rencontré dans la partie de construction sur le grand hall d'entrée. La disposition des locaux ne permettant pas d'avoir des appuis intermédiaires au rez-de-chaussée, il a fallu prévoir à chaque étage, deux sommiers transversaux en fers profilés Din, ne formant pas saillie sous le plafond. Le béton armé ne pouvait être appliqué et seule la solution métallique donnait satisfaction.

L'exécution s'est poursuivie normalement malgré la période difficile de mobilisation de septembre 1939. Les quantités d'armatures, qui se sont élevées à 100,000 kilos d'aciers ronds pour le béton armé, et 16,000 kilos de fers profilés, furent livrées au fur et à mesure sur le chantier ; le tonnage total ayant été assuré par l'entreprise.

Pendant la marche des travaux, les résistances des bétons ont été contrôlées au moyen de prélèvements et de cubes, essayés au Laboratoire de l'Ecole des arts et métiers de Genève.

Les prescriptions fédérales fixées dans le cahier des charges, furent non seulement atteintes, mais dans bien des cas, dépassées.

L. PERRIN, ingénieur.



PLAN DE SITUATION

Echelle 1 : 2000.

LÉGENDE : 1. Bâtiment principal (direction et hommes) ; 2. Pavillon Charles-Galland (femmes) ; 3. Pavillon des couples ; 4. Logement du chef jardinier-concierge ; 5. Ateliers ; 6. Remises ; 7. Jardins potagers ; 8. Falaises boisées ; 9. Prairies ; 10. Entrée principale ; 11. Entrée de service.